amag Europear clients





Jusqu'à 4 cts/l de rabais sur le carburant

Migrol Private Card avec conditions spéciales pour les clients "Funway" d'Europear

- Rabais de 3 cts/l sur le carburant (essence et diesel) total indiqué sur la facture mensuelle
- Doubles points Cumulus à l'achat de carburant correspond à 1 cts/l de rabais excl. avec la Migrol Private Card
- Exemption de la taxe annuelle de 10.75 CHF et des frais de facturation de 2.40 CHF par mois
- Possibilité de commander gratuitement une carte supplémentaire
- Acceptation dans quelque 370 stations-service partout en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein (dans toutes les stations-service Migrol et les stations-service Shell avec un shop migrolino)
- Paiement sans numéraire avec facture mensuelle des retraits de carburant, prestations de lavage et achats





MIGROL CAR WASH



Envoyer la demande de carte dûment complétée et signée à:

europcar@europcar.ch ou par poste à Europcar, AMAG Services AG, Team Local, Steinackerstrasse 20, 8302 Kloten







| Données du demandeur de la carte principale (écrire en caractère d'imprimerie) Correspondance en □ DE □ FR □ IT □ DE □ D | Mode de paiement souhaité Facture mensuelle avec débit direct du compte postal (Debit Direct, DD). |
|--|---|
| Nouveau client (AC 8/600 Europcar) Client existant: Je suis déjà titulaire d'une Migrolcard et souhaite profiter des conditions spéciales en tant que client Europcar. Mon numéro de client est le suivant: | N° de compte postal: Facture mensuelle avec débit direct du compte bancaire par recouvrement direct (LS\ Veuillez me faire parvenir un formulaire LS\/. Facture mensuelle avec bulletin de versement Estampage de la carte principale Code NIP¹¹ (4 chiffres |
| Prénom/nom (estampé sur la 1ère ligne de chaque carte) | Ligne 1: prénom et nom du titulaire de la carte principale [ces données seront reprises] Ligne 2: par exemple la marque de voiture (champ facultatif, maximum 20 caractères): Ligne 3: par exemple la plaque d'immatriculation (champ facultatif, maximum 15 caractères): |
| Rue/numéro | |
| NPA Localité Pays A cette Adresse adresse précédente depuis M M A A A A (si depuis moins de 2 ans à cette adresse) | Estampage de la carte supplémentaire Mon numéro de client: 72341 |
| Téléphone privé/professionnel Tél. mobile | Ligne 3: par exemple la plaque d'immatriculation (champ facultatir, maximum 15 caracteres): 11 Le code NIP est choisi par le titulaire de la carte et indiqué dans le champ prévu à cet effet ou généré et attribué automatiquement par le Migrolcard Center. Il n'est pas possible de modifier le code NIP ultérieurement. Possibilité de commander d'autres cartes sur cardcenter@migrol.ch |
| Nationalité Date de naissance J J M M A A A A Permis Permi | |

exclusivement avec la Migrol Private Card Je souhaite collecter automatiquement des points Cumulus à chaque utilisation de la Migrol Private Card: 2 litres de carburant = 2 points Cumulus

☐ Je souhaite devenir membre de «Mon compte» et pouvoir consulter gratuitement ma facture mensuelle par Internet. Ce service est uniquement possible avec le paiement par LSV/DD. Veuillez me faire parvenir mon mot de passe.

Achats, Car Wash, Auto Service

(prière de joindre une copie)

«Mon compte» sur www.migrolcard.ch

Doubles points Cumulus sur le carburant -

2 francs d'achat = 1 point Cumulus

Si vous êtes déjà membre de Cumulus, veuillez indiquer le numéro Cumulus ici:

J'autorise l'émettrice de la carte à transmettre à Cumulus, le programme de bonus de Migros (FCM), le résumé des points crédités. Les données sur les transactions ne sont pas transmises. Les points Cumulus sont reportès de manière différée sur l'extrait de compte Cumulus bimestriel. Pas de points Cumulus pour l'alcool et le tabac, les cartes téléphoniques, l'e-loading, la vignette autoroutière, les billets de loterie/Lotto/Toto, les consignes et taxes ly compris les vignettes pour les sacs-poubelles) et les cartes cadeau.

Je demande l'ouverture d'un compte client, je confirme l'exactitude des renseignements fournis et j'accepte les «Conditions générales d'utilisation de la Migrolcard de Migrol SA». En outre, j'autorise le Migrolcard Center ou son représentant à se procurer toutes les informations nécessaires à l'émission et à l'utilisation de la Migrol Private Card auprès des instances concernées. De plus, un échange des domnées de la Migrol Card peut être effectué par l'intermédiaire d'AMAG. Je prends acte du fait que les conditions spéciales mentionnées sont uniquement valables si le titulaire de la carte principale est un client d'AMAG. Les conditions spéciales sont applicables tant que la cometion avec AMAG resis valoile. Je prends acte du fait que demande de carte peut être refusée sans indication de motifs et j'accepte cette condition. Le lieu d'exécution et le for judiclaire exclusif sont apriche demande.

PRIVATE CARD



Conditions générales d'utilisation de la Migrolcard de Migrol SA (CG)

Edition septembre 2013

- 1. La Migrolcard est émise par Migrol SA, Badenerstrasse 569, 8048 Zurich. Elle est délivrée au client (titulaire de carte) conformément à la demande de cartes acceptée, y compris les «Conditions générales d'utilisation de la Migrolcard de Migrol SA». Elle permet au titulaire de carte de payer sans numéraire ses achats de carburants et d'autres produits et prestations de services proposés par les stations-service Migrol et d'autres points de vente désignés par Migrol SA dans l'ensemble de la Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein. La carte ne peut pas être utilisée pour les retraits d'espèces et de bons, ni pour l'achat d'une voiture. Chaque Migrolcard émise demeure la propriété de l'émettrice de cartes. 2. Le Migrolcard Center, Case postale 4, 8305 Dietlikon, se charge de
- l'émission des cartes et de la facturation pour le compte et au nom de
- 3. Par l'utilisation de la Migrolcard et de son code NIP, le titulaire de carte reconnaît l'exactitude de l'achat concerné ainsi que son obligation de paiement envers Migrol SA. 4. Migrol SA perçoit des frais conformément à l'aperçu des frais en
- vigueur. Les clients peuvent obtenir en tout temps ce docúment auprès du Migrolcard Center ou le consulter directement sous www.migrol.ch.
- 5. Une fois par mois vers le milieu du mois de décompte chaque titulaire de carte reçoit une facture. Le montant facturé est payable à fin de mois, sans déduction. Si la totalité du montant de la facture n'a pas été acquittée jusqu'à la date de la facturation consécutive (toujours en fin de mois), le Migrolcard Center est en droit de percevoir des intérêts moratoires, courant à partir de la date de facturation, sur la base du solde impayé, frais inclus. Des frais sont perçus pour l'établissement des factures. Les réclamations concernant l'exactitude de la facture établie doivent être adressées au Migrolcard Center par écrit dans les 20 jours qui suivent la réception de la facture mensuelle – sans quoi la facture mensuelle est considérée comme acceptée. En cas de défaut des prestations fournies ou des marchandises livrées, le titulaire de carte doit adresser sa réclamation exclusivement au point de vente concerné. Si un tel litige survient, le client n'est pas délié de son obligation de payer à Migrol SA le montant total de la facture mensuelle en question. Le titulaire de carte ne peut pas prétendre à des dommages-intérêts suite à des dérangements techniques ou des arrêts d'exploitation rendant impossible l'utilisation de la Migrolcard ou si la carte a été avalée par un automate. Migrol SA est par ailleurs en droit de demander à tout moment des garanties raisonnables et de les mettre en application, ainsi qu'à céder la créance à recouvrer à des tiers. Tous les frais de traitement de tiers occasionnés par le titulaire de carte sont à la charge de ce dernier.

 Le titulaire de carte est considéré comme son propriétaire légitime. En cas de vol ou de perte d'une Migrolcard, le titulaire de carte doit prévenir immédiatement le Migrolcard Center par téléphone, puis confirmer son annonce par écrit (Migrolcard Center, Case postale 4, 8305 Dietlikon, téléphone 0844 03 03 03, e-mail: cardcenter@migrol.chl. Le titulaire de la Migrolcard enregistré est tenu de maintenir le code NIP secret et répond de toute utilisation abusive de la carte jusqu'à la confirmation écrite de la réception de l'annonce de la perte. Le code NIP est envoyé au client par courrier séparé et ne doit pas être conservé avec la carte.

- 7. Les changements de nom et d'adresse ainsi que les changements de compte postal ou bancaire (si le paiement des factures mensuelles s'effectue par débit direct du compte postal ou bancaire) doivent être immédiatement communiqués au Migrolcard Center par écrit.
- 8. Migrol SA est en droit de modifier en tout temps les «Conditions générales d'utilisation de la Migrolcard de Migrol SA» et les frais correspondants. Les modifications et adjonctions sont notifiées préalablement au client et considérées comme acceptées si le client n'y fait pas opposition par écrit dans le délai d'un mois.
- 9. Le Migrolcard Center peut, en tout temps et sans en aviser préalable-ment le titulaire de carte, bloquer des Migrolcards, exiger leur restitution et dénoncer avec effet immédiat la relation contractuelle en cas d'inob-servation des dispositions contractuelles ou d'utilisation abusive de la carte de la part du titulaire de carte. Le Migrolcard Center est également en droit de percevoir des frais de rappel et de blocage pour chaque carte. 10. Le présent contrat est valable pour une durée d'une année à compter de la date d'émission de la Migrolcard et se renouvelle automatiquement d'une année supplémentaire, sauf résiliation écrite au moins deux mois avant la fin de la validité du contrat. La validité de la Migrolcard échoit à la fin du mois et de l'année figurant sur la carte. En cas de déroulement correct et régulier des affaires et si le titulaire de carte n'y renonce pas expressément, la Migrolcard est automatiquement remplacée par une nouvelle carte avant la date d'échéance indiquée sur la carte. Quand le contrat prend fin, la carte doit être renvoyée spontanément au Migrolcard
- 11. L'utilisation de la Migrolcard implique la reconnaissance envers Migrol SA des présentes conditions. Si certaines dispositions du présent contrat viennent à être déclarées nulles ou sans effet, les autres dispositions demeurent applicables. Les parties interpréteront alors le contrat amputé des dispositions nulles et sans effet de manière à ce que le but initiale ment prévu puisse être atteint. Les conditions convenues par Migrol SA et le client doivent être traitées de manière confidentielle. Les parties s'engagent à respecter les dispositions relatives à la protection des données. 12. Les présentes «Conditions générales d'utilisation de la Migrolcard de Migrol SA» s'appliquent également à toutes les cartes supplémentaires et à toutes les transactions effectuées avec ces cartes. Le titulaire de la carte principale répond de toutes les obligations découlant de l'utilisation des cartes supplémentaires.
- 13. La version actuelle des «Conditions générales d'utilisation de la Migrolcard de Migrol SA» peut être consultée en tout temps sous www.
- 14. Le droit suisse est applicable. Le lieu d'exécution et le for judiciaire

Le titulaire de carte prend acte du fait que ses données personnelles, notamment les nom, société et adresse, sont recueillies, enregistrées et utilisées par Migrol SA et ses mandataires (Cardcenter, centres de calcul) en vue de l'exécution du contrat. Migrol SA s'engage à exercer un contrôle sur ses mandataires. Les mandataires peuvent également être des entreprises liées à Migrol SA. Les données générales relatives au contrat et aux transactions peuvent être transmises aux exploitants des stations-service Migrol pour le suivi des clients. Pour l'examen de la solvabilité et l'exécution du contrat, le Migrolcard Center ou ses représentants sont autorisés à se procurer toutes les informations jugées nécessaires auprès des instances concernées, par exemple les organes étatiques, banques, administrations publiques, agences d'informations économiques, ainsi que la Centrale d'information de crédit (ZEK) et le Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO). Le titulaire de carte se dé-clare formellement d'accord avec le fait que Migrol SA puisse pour cela consulter des données de client et avoir recours à des procédures exter-nes et internes d'évaluation comme aide à la décision. Migrol SA peut en outre faire appel à des tiers pour le recouvrement d'une créance ou céder une créance à des tiers. Le titulaire de carte autorise Migrol SA à utiliser les données de client – en particulier l'adresse postale ou électronique et le numéro de téléphone – à des fins publicitaires, ainsi que dans le cadre d'une étude de marché ou d'un sondage d'opinion pour ses propres produits ou d'autres produits de la communauté Migros. Les données personnelles sont traitées de manière strictement confidentielle et sont uniquement transmises aux entreprises de la communauté Migros et aux sociétés tierces chargées de l'exécution et de l'application du contrat.

Frais spéciaux pour la Migrol Private Card*

| Prestation | Frais (CHF, TVA incluse) | Frais (CHF, hors TVA**) |
|---|-----------------------------|----------------------------|
| Taxe annuelle (envoi inclus)* | | |
| > Carte principale + 1 ^{re} Carte supplémentaire | gratuit | gratuit |
| > Pour chaque carte supplémentaire | 5.40 | 5.00 |
| Remplacement de la carte (envoi inclus)* | gratuit | gratuit |
| Nouvel envoi du code NIP* | gratuit | gratuit |
| Facture* | | |
| > Facture papier | gratuit | gratuit |
| Facture en ligne (via «Mon compte» uniquement en cas de débit direct du compte par LSV ou DD) | gratuit | gratuit |
| Paiement | | |
| > Virement électronique (par exemple Online Banking, LSV ou DD) | gratuit | gratuit |
| > Versement au guichet postal (par paiement) | 2.00 | 1.85 |
| Frais de rappel (par rappel) | 10.75 | 9.95 |
| Frais de blocage | 10.75 | 9.95 |
| Intérêts moratoires mensuels [sur de solde dû: intérêt annuel effectif de 12 %] | 1 % | 1 % |

- Conditions spéciales convenues avec votre entreprise/intermédiaire.
 Tous les frais s'entendent taxe sur la valeur ajoutée au taux légal en sus

